



Poitou-Charentes

Présidente

Virginie MIGEOT

Vice-Président

Guy Terrier

Dominique COSTE

Trésorière

Evelyne ANDRE

Trésorier Adjoint

Marie-Thérèse CHAUVEAU-RONSIN

Secrétaire

Julien TRAN

Chargés de mission

Sylvie STREZLEC

Christine FILLION

Société Régionale de Santé Publique Poitou-Charentes

« Pouvoir soigner son enfant dignement, se sentir épaulé dans son rôle de parent, retrouver l'estime de soi, développer les compétences et les qualités humaines qui fondent les bases de la parentalité », c'est le message transmis par les participants à l'étude menée par ATD Quart Monde auprès de parents en grande précarité¹.

Alors même que l'enfant se trouve dans le ventre de sa mère, les inégalités sociales de santé chez cet enfant à naître, peuvent apparaître. Les enquêtes nationales périnatales ont ainsi montré que les femmes issues de milieu défavorisé ont notamment une surveillance prénatale moins régulière, ce qui est d'autant plus grave qu'elles peuvent également cumuler des facteurs de risques pour la santé de leur bébé et pour elles : consommation de tabac, d'alcool, conditions de travail difficile...

Ces inégalités peuvent continuer à la naissance et suivant les conditions favorables ou défavorables dans lesquelles l'enfant va évoluer, elles auront un impact sur le capital santé qu'il se constitue peu à peu et à plus longue échéance des effets sur son état de santé adulte. Premiers éducateurs de l'enfant, les parents ont un rôle déterminant sur sa santé : De nombreuses études ont montré que les pratiques parentales adéquates représentent un important facteur de protection contre les problèmes de comportements tels que la délinquance et la consommation de drogues. Accompagner la parentalité permet de favoriser la mise en place de bonnes conditions de développement pour les enfants et améliorer le bien-être des parents.

Depuis quelques années se développent un grand nombre de programmes qui agissent sur le comportement des enfants, des parents, sur la relation enfant-parent. De nombreuses initiatives en matière de soutien à la parentalité ont été portées ces dernières années par le secteur associatif, les collectivités locales ou la CAF dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé. La circulaire du 30 avril 2014 vient de préciser que les CAF devenaient les acteurs principaux de la politique de soutien à la parentalité notamment grâce à la mise en place de schémas départementaux de services aux familles.

¹ MOUVEMENT ATD QUART MONDE, *Inégalités sociales de santé et petite enfance, Analyse et ressenti de personnes en situation de grande précarité*, H Boissonnat Pelsy, C Sibue de Caigny, MF Zimmer, M Adobati, février 2014



Poitou-Charentes

Aujourd'hui, la société régionale de santé publique de Poitou-Charentes (SRSP PC) mène une réflexion sur :

- ▶ « L'évolution de la structure familiale » : Quelle évolution de la famille depuis la famille dite « nucléaire » ?, Qu'entendons-nous par parentalité ?
- ▶ « Santé et parentalité » : Quelle coordination ? Quels sont les dispositifs d'accompagnement à la parentalité ?
- ▶ « Les actions et programmes « santé-parentalité » : Quelles sont les actions nationales ? locales ? Les programmes les plus prometteurs ? Quels sont les leviers mobilisables ?

Pour faire le point sur ces enjeux de santé publique, favoriser et contribuer au débat public en apportant un éclairage basé sur les connaissances scientifiques, les savoir-faire et les expériences professionnelles, **la SRSP PC organise à Poitiers, le mercredi 19 novembre 2014, un Colloque intitulé "Parentalité, Productrice de Santé ?"**. Cette manifestation ouverte à un large public de professionnels de la santé, de l'éducation, de l'enfance, des affaires familiales, mais aussi de représentants d'associations d'usagers, sera l'occasion de s'informer, de partager et de débattre avec des spécialistes nationaux et des acteurs de la région Poitou-Charentes.

Retenez dès à présent cette date, et n'hésitez pas à vous inscrire !

En attendant de vous rencontrer prochainement à cette occasion, je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments bien cordiaux.

La présidente

Docteur Virginie MIGEOT